

Le discours rapporté dans les interactions orales et écrites : Au-delà d'une opposition de surface

Introduction

La réflexion que l'on peut mener, notamment à la suite des travaux de Koch/Oesterreicher (2001), conduit à ne plus regarder l'oral et l'écrit comme s'opposant radicalement mais comme s'inscrivant sur un continuum opposant les pôles de l'immédiat et de la distance communicationnelle. De là, il apparaît que ce ne sont pas seulement (ou pas prioritairement) les médiums qui sont en jeu dans les variations de forme des énoncés mais bien les éléments de la situation de communication qui concernent la relation entre les interactants. On peut dès lors considérer que le cadre interactionnel influence la construction du discours.

Cet article tente d'éclairer cette influence sur une construction en particulier : le discours rapporté. Plus précisément nous observons un élément, les particules d'amorce, dont la présence ou l'absence serait en lien avec la connivence des interactants au moment d'un échange. Autrement dit, il s'agit ici de ne pas limiter l'analyse à la seule considération du médium (oral/écrit). Après avoir montré que ce critère n'apparaît pas satisfaisant à lui seul pour expliquer la variation en général et différentes formes du discours rapporté en particulier, nous nous interrogerons sur le rôle, le statut et la fonction des particules d'amorce. Nous tenterons ainsi de tirer des conclusions quant aux conditions situationnelles d'apparition des particules.

1. Oral/écrit : Une opposition ?

De nos jours, dans les travaux s'intéressant au couple oral/écrit, il n'est plus question de mettre en avant un pré-supposé caractère dichotomique ; on rompt avec l'idée que le médium oral ou écrit correspond à une langue spécifique : la langue parlée ou la langue écrite. Les travaux de Blanche-Benveniste et de l'équipe du GARS¹ ont largement contribué en France à promouvoir l'idée que les 'spécificités de l'oral' sont analysables dans le cadre d'une linguistique de la langue en général et non d'une linguistique de l'oral en particulier (voir par exemple : Blanche-Benveniste 1983 et Blanche-Benveniste / Jeanjean 1987). Sous l'influence de ces travaux, entre autres, on voit disparaître peu à peu des grammaires scientifiques, grand public et scolaires des

¹ Groupe aixois de recherches en syntaxe.

mentions explicites d'une opposition stricte des productions orales et des productions écrites. Notons que certains, parmi les plus normatifs, résistent : *Le Bon Usage* de Grevisse fait la démonstration de l'opposition de la langue parlée et de la langue écrite en s'appuyant sur le fait que chacune d'elles renvoie à un ensemble de formes, un champ de variation, qui lui est propre (voir par exemple la section « Diffusion et variétés du Français » des préliminaires de la 13^{ème} édition, 2005, 14-24). L'expression aussi claire de la séparation des productions orales et écrites ne concerne plus qu'un nombre limité de textes bien qu'il s'agisse souvent de textes de référence, comme c'est le cas pour *Le Bon usage* souvent présenté comme une ressource dans le cadre de la formation des enseignants ou des orthophonistes par exemple.

Peut-on ainsi en conclure que cette conception 'séparatrice' a totalement disparu des autres descriptions de la langue ? Effectivement, dans les termes, l'idée d'une opposition stricte de l'oral et de l'écrit semble avoir disparu. Les auteurs des grammaires contemporaines affirment intégrer les énoncés oraux à leur réflexion. Pellat/Riegel (2012, 177) affirment à propos de l'élaboration de *La grammaire méthodique du français* (GMF) que l'oral n'est pas enfermé dans un chapitre spécifique « car il fait partie intégrante de la langue française ». L'approche du couple oral/écrit adoptée marque ainsi la différence entre les 'grammaires prescriptives' et les 'grammaires descriptives', ces dernières affichant un certain relativisme quant à leur opposition. Au-delà de l'annonce, rompt-on effectivement avec la conception dichotomique ? Dans le cas de la GMF, comme bien d'autres, même si l'on s'en défend, il est toujours question d'associer certaines formes à l'oral et d'autres à l'écrit. Dans un article présentant le projet, les auteurs affirment :

« Dans les faits, comme toutes les grammaires universitaires analogues (par ex. Le Goffic 1993), la GMF donne la priorité à la description du français écrit standard d'aujourd'hui, qui est le plus analysé. Plus recherchées, on trouve dans cette grammaire les explications attendues sur l'imparfait du subjonctif, le ne explétif, l'interrogation avec inversion, la complexité de la subordination, etc. » (Pellat/Riegel 2012, 22).

Il est ici suggéré que « l'imparfait du subjonctif, le ne explétif, l'interrogation avec inversion, la complexité de la subordination, etc. » sont autant d'unités propres à l'écrit standard. Doit-on comprendre qu'il est impossible de les observer à l'oral ? Il est tout à fait probable qu'un locuteur use de ces formes dans une situation de communication orale donnée. Les auteurs ne l'ignorent assurément pas. Pour autant, l'association entre certaines unités et l'écrit, fût-il standard, semble aller de soi. Cette façon d'aborder le couple oral/écrit s'inscrit dans la tradition française où la description de la langue tend à la mise en lumière d'un système homogène. Il semble que l'intégration de l'hétérogénéité des formes observables à l'oral et à l'écrit dans des productions non-standard à la réflexion soit « redoutée ». Ce constat exposé en 1987 par Blanche-Benveniste/Jeanjean (1987, 3) n'est pas démenti par des études plus récentes, notamment au regard des pratiques scolaires (voir par exemple : Boutet 2002, Guerin 2011 et Laparra/Margolinas 2012).

En fait, c'est l'usage du terme 'écrit (standard)' qui pose problème ici. On peut effectivement mettre en réseau un certain nombre d'unités, comme proposé, et considérer que leur sélection pertinente a à voir avec un des paramètres de la situation de communication. Cependant, il ne peut s'agir du médium : ce n'est pas l'oral ou l'écrit qui contraint à employer un imparfait du subjonctif. Ce constat amène à reconsidérer l'usage des termes 'écrit' et 'oral'. Vraisemblablement, il n'est pas question de restreindre leur référence au niveau médial. Ce qui peut être dit ici, à propos de la GMF, vaut pour les représentations partagées par l'ensemble de la communauté, au-delà des grammairiens. C'est ainsi qu'il n'est pas incongru d'employer des expressions telles que « écrire comme on parle » bien que chacun sache que parler et écrire sont des actions tout à fait distinctes (Waquet 2003). On pose alors l'hypothèse selon laquelle le caractère dichotomique du couple oral/écrit repose sur une acception des termes qui leur associe un sens. Il met en œuvre un procédé métonymique où 'écrit' évoque toute production (orale ou écrite) conforme aux textes pris pour caution dans l'établissement de la norme, du 'bon usage'. En l'occurrence, les textes littéraires (Guerin 2008). Inversement, 'oral' renvoie aux productions (orales ou écrites) qui s'en écartent. 'Oral' et 'écrit' ont donc en fait deux significations : l'une qui permet de considérer que l'on a affaire à du matériau phonique ou graphique et l'autre qui distingue les productions proches des textes littéraires. C'est la prise en compte de ces deux significations qui permet d'interpréter cet extrait d'un ouvrage de préparation au concours de professeur des écoles qui tentent de présenter aux étudiants la diversité des usages de la langue :²

• Des rapprochements entre l'oral et l'écrit

Les **oraux** peuvent être **très écrits**. Il arrive qu'un discours, tenu oralement, comporte une majorité de caractéristiques habituellement associées à l'écrit. C'est le cas, par exemple, du discours présidentiel du 14 Juillet, de conférences, de certaines émissions culturelles.

Les **écrits** peuvent être **très oraux**. Inversement, certains écrits miment l'oral. C'est le cas, par exemple, de bandes dessinées (« Titeuf »), de périodiques, en particulier destinés aux adolescents.

On peut aussi trouver des **écrits faussement oraux**. Dans certaines œuvres littéraires, le style repose sur une imitation de traits oraux mais en fait on perçoit un travail d'écriture extrêmement précis. C'est le cas par exemple chez un romancier comme Céline mais aussi, plus près de nous, de beaucoup d'œuvres de littérature de jeunesse.

Sans cela, parler d'oraux qui peuvent être écrits, d'écrits qui peuvent être oraux ou d'écrits faussement oraux relève de l'absurde : si c'est de l'écrit, ce n'est pas de l'oral et *vice versa*.

Il y a bien une opposition entre oral et écrit, mais celle-ci est bien moins simple qu'il n'y paraît. Elle renvoie à deux points de vue distincts, celui du médium (certaines productions s'entendent et d'autres se lisent) ou celui des représentations (certaines

² Baudelle S. / Charles F. / Doquet-Lacoste C. / Jarry J.-P. 2008.

productions sont proches du ‘bon usage’ et d’autres s’en éloignent). Le premier ne permet pas de considérer qu’il y aurait des formes propres à l’oral et d’autres propres à l’écrit contrairement au second. Cependant, on devrait pouvoir se départir de ce dernier en s’interrogeant sur la spécificité des textes illustrant le ‘bon usage’. Puisqu’il est question de textes littéraires, cela implique que les unités sélectionnées, les formes de langues, sont adaptées à des situations de communication où les interactants sont séparés par une grande distance (symbolique et/ou physique), autrement dit que leur connivence est réduite. Si l’on prend l’exemple d’un roman, l’auteur est soumis aux contraintes liées à l’ignorance de son lecteur, du moment et du lieu de la lecture de son texte : le choix des unités, pour être pertinent, doit permettre une interprétation sans le recours à des connaissances implicitement partagées. On renvoie au modèle proposé par Koch / Oesterreicher (2001) qui introduit les notions de ‘proximité’ et ‘distance’ comme les deux pôles d’un continuum. Il permet de situer les textes littéraires, les formes illustrant le ‘bon usage’, du côté de la ‘distance’ indépendamment du caractère oral ou écrit des productions, qui n’a qu’une influence limitée sur le partage ou non du cadre spatio-temporel. Un texte écrit peut tout à fait se situer sur le continuum du côté de la ‘proximité’ (‘écrit oral’) dès lors que la connivence entre les interactants est suffisamment forte pour atténuer la contrainte portée par la distance physique et/ou temporelle. Un texte oral peut comporter des unités adaptées à la ‘distance’ si les interactants, même en face à face, entretiennent une connivence réduite (‘oral écrit’). Ainsi, il n’est plus question de conditionner l’usage d’un subjonctif imparfait à l’écrit mais plutôt à la ‘distance’ : en s’inscrivant dans une relation de concordance avec le passé simple, ils permettent tous deux d’évoquer des faits totalement coupés de la deixis, ils posent donc un cadre temporel dont les coordonnées sont récupérables sans que l’on ait besoin de partager le *nunc* de l’auteur. En somme, nous défendons l’idée que la situation détermine la forme du texte, le médium étant une des caractéristiques de la situation et non l’inverse : il s’agit de ne pas associer ‘oral’ ou ‘écrit’ à l’idée de ‘registre’, tel que définie par Halliday (1994, 26) : « A register can be defined as the configuration of semantic resources that the member of a culture typically associates with a situation type ». Or, la tradition grammaticale française entretient, à travers la notion de ‘registres de langue’, le confinement de l’‘oral’ (formes non-standard) et de l’‘écrit’ (formes standard) dans des registres spécifiques (Wachs 2005). Conséquemment, les formes relevant de l’‘oral’ sont observées comme des variantes des formes relevant du registre légitime. Leur étude est ainsi confiée à des spécialistes (de l’‘oral’), comme s’il n’était pas possible d’envisager des cadres d’analyse qui prennent en charge la diversité des registres. Ceci conduit à considérer que certaines unités apparaissent exclusivement dans des productions orales (ou écrites).

Avec l’exemple du discours rapporté (DR), nous tentons de montrer ici en quoi les différentes constructions, relevant de différents registres (au sens de Halliday), pour être pertinentes, sont analysables en lien avec la situation d’interaction, donc en lien avec la connivence des interactants, indépendamment de l’oral ou l’écrit.

2. Hypothèse sur le discours rapporté

(1) Ouais il me dit ouais regarde qu'est-ce que tu regardes c'est pas intelligent (MPF : Sahar1, Nanterre)³

Du point de vue de la tradition normative, cet énoncé peut être qualifié d'oral (bien qu'il soit ici écrit !), étant donné la présence d'unités appartenant audit registre : *ouais*, l'absence de *ne*, ou encore la particule introductive du DR *ouais*. Nous nous intéressons plus particulièrement à cette dernière pour montrer en quoi le caractère 'oral' de l'énoncé n'est en rien à l'origine de sa présence. Nous soutenons l'hypothèse selon laquelle les particules d'amorce du DR telle que *ouais* en (1) permettent d'affiner l'interprétation des propos rapportés, à la condition que les interactants partagent une connivence minimale.

Pour appuyer la démonstration, il est nécessaire de revenir sur ce que suppose l'emploi du DR dans le discours. Quelle que soit la forme du DR, il est toujours question du croisement de deux cadres énonciatifs, celui du discours citant et celui du discours cité. L'effacement énonciatif du citant n'est jamais total (Rabatel 2004). Il s'agit alors d'observer les moyens mis en œuvre pour tendre à l'objectivisation du discours cité, garantie de la valeur d'authenticité des propos. Comme le souligne Vion (2005, 38) à propos de la présence des marques du point de vue du locuteur citant : « L'existence de son point de vue, même si il n'est pas exprimé, va se manifester par des marques de distanciation que sont, notamment, les lexicalisations, les particules de discours, les connecteurs et les modalisateurs. »

La valeur d'authenticité du discours cité dépend alors d'au moins deux facteurs : la fidélité et l'adhésion. Autrement dit, pour que le DR serve le projet intentionnel du locuteur citant, les propos rapportés doivent apparaître comme se rapprochant au plus près des propos originaux. C'est pourquoi, on cherche à atténuer les effets du cadre énonciatif dans lequel s'inscrit le discours rapporté, celui du discours citant, pour recréer celui dans lequel s'est inscrit le discours cité. En ce sens, on peut parler d'une mise en scène énonciative. Néanmoins, la fidélité (idéale) aux propos originaux ne peut suffire : reste à tenter de s'assurer l'adhésion de l'autre à cette mise en scène. La seule reprise au plus juste des propos originaux ne permet pas l'effacement énonciatif qui cadre le discours citant. La réussite de l'acte communicatif est relative à la reconnaissance mutuelle du partage des connaissances nécessaires au jeu qui consiste à accepter le principe de mise en scène. En fonction de ce partage, le principe est plus ou moins facilement accepté. Par exemple, la connaissance commune du locuteur cité et du contexte dans lequel ont été tenus les propos originaux permet une mise en scène énonciative 'allégée'. On suppose, dans une telle situation, que cette connaissance partagée permet la restitution des éléments du cadre énonciatif du discours cité sans le recours au guidage explicite du metteur en scène. Ainsi, paradoxalement, le « simulacre énonciatif » (Rabatel 2004, 4) est d'autant plus convaincant et acceptable

³ Corpus MPF (v. note 4)

lorsqu'il ne tient pas à la multiplication des procédés tendant à la suppression des marques de la présence du locuteur citant. Marnette (2002, 4), à la suite des travaux de Tannen, souligne la nécessité d'impliquer « l'allocutaire dans le récit en produisant des situations de discours familières auxquelles l'allocutaire peut s'identifier » dans le but de « donner une impression d'authenticité et de vivacité au récit ». On comprend dès lors que l'implication de l'autre ne peut être plus grande que lorsqu'elle prend appui sur des connaissances personnelles (et partagées) et non sur des connaissances fournies pour l'occasion.

L'hypothèse défendue ici pose que le discours rapporté est introduit par des particules qui assurent, non le passage d'un cadre énonciatif à un autre (l'effacement n'étant jamais total), mais qui signalent la complexification du cadre énonciatif du discours citant. Il s'agit en effet de marquer le moment où l'adhésion à une mise en scène énonciative (qui s'imbrique dans le cadre énonciatif du citant) est requise pour une interprétation pertinente du discours. De fait, on considère une position remplie par un élément dont la forme varie en fonction de sa valeur modalisante (voir infra). Si l'on retient, par exemple, la définition proposée par Rodriguez Somolinos (2011, 6), nous aurions affaire à une sorte de connecteur qui intègre la catégorie bien mal définie des marqueurs de discours :

« En plus des marqueurs interactionnels essentiellement oraux, la catégorie des marqueurs du discours inclut également pour nous les connecteurs (...), mais aussi d'autres sous-classes comme les expressions modales et les marqueurs méditatifs. (...) Les marqueurs du discours peuvent établir un lien au niveau textuel ou discursif. Ils marquent surtout l'attitude du locuteur, les stratégies argumentatives mises en place par celui-ci, ainsi que les rapports qui s'établissent entre le locuteur et l'allocutaire. »

L'avantage d'une telle définition est qu'elle intègre les « marqueurs de relations locales », et les marqueurs de structuration macrosyntaxique. Les particules d'amorce du DR, telles que nous les envisageons, concernent effectivement la (micro)syntaxe tout en étant analysables en lien avec les « rapports qui s'établissent entre le locuteur et l'allocutaire ». Plutôt que de disjoindre ces deux niveaux d'analyse, il semble intéressant d'adopter un angle de vue qui prend en charge des implications relevant de ces deux ordres. Il s'agit effectivement d'unités qui permettent formellement l'articulation de deux séquences. Leur distinction, c'est-à-dire la modification du cadre énonciatif, est relative à ce qui se joue entre les interactants. En somme, nous posons ici que les énoncés présentant du discours rapporté s'inscrivent dans un unique cadre énonciatif, celui du citant, qui se complexifie par l'apparition de coordonnées relatives à un second cadre énonciatif, cette fois fictif, signalée ou non par un élément. Tout l'objet de cette étude est notamment de déterminer les raisons de la présence ou non de cet élément. Pour y parvenir, on cherche dans un premier temps à leur attribuer un statut et une fonction. En l'occurrence, les particules d'amorce du DR, telles qu'envisagées ici, sont traitées comme des indices de la situation d'interaction. Dans les termes de Gumperz (1982, 131), on peut parler d'« indices de contextualisation », étant donné la définition qu'il propose :

«That is, constellations of surface features of message form are the means by which speakers and listeners interpret what the activity is, how semantic content is to be understood and how each sentences relates to what precedes or follows.»

À ce titre, nous posons d'emblée que les particules d'amorce du DR ne sont pas des éléments du discours rapporté : elles ne sont pas interprétables comme une partie du discours cité. Elles sont perçues comme la clé de voûte de l'imbrication du cadre énonciatif réel et du cadre énonciatif mis en scène puisqu'on ne peut pas davantage affirmer qu'elles seraient une extension du verbe de parole, comme pourrait l'être une préposition.

Nous défendons ainsi l'idée que la particule d'amorce serait syntaxiquement autonome d'une part parce qu'elle n'est pas attendue pour la grammaticalité de l'énoncé et d'autre part parce qu'elle se situe sur l'axe paradigmatique sur le même plan que l'absence de particule :

- (2) Il fait \emptyset c'est bien ma fille.
 (3) Il fait *bah* viens viens si tu as des couilles et tout.
 (MPF: Anaïs 1, Marly-le-Roi)

De plus, il paraît difficile de croire que certaines particules aient pu être prononcées par les locuteurs à qui sont attribuées les paroles. Un exemple mettant en scène une conseillère principale d'éducation dans un collège permet d'illustrer cet argument :

- (4) Je débarque tout ça elle me dit *wesh* on va faire ta feuille de voeux nanani nanana (MPF: Wajih 3, Mantes-la-Jolie)

Nous imaginons bien avec ce troisième exemple qu'une CPE s'adressant à l'un de ses élèves ne commencerait pas ses propos par la particule *wesh* et ne les terminerait pas davantage par *nanani nanana*.

Nous faisons donc l'hypothèse que les particules ont pour fonction de modéliser le discours cité sans pour autant rompre avec l'intention de préserver sa valeur d'authenticité. Ceci est possible compte tenu de la collaboration des interactants. La valeur modalisatrice des différentes particules doit être partagée et acceptée. Autrement dit, les interactants doivent être en accord quant au principe et aux effets de la modalisation. Sur le principe, les particules d'amorce du DR signalent que la séquence à suivre s'inscrit dans un cadre énonciatif mis en scène. Dans le même temps, le choix de la particule a pour effet de 'colorer' le DR, d'accompagner l'autre dans la réception de la mise en scène.

Un emploi des particules introductives du DR pertinent nécessite ainsi que l'interlocuteur accepte le jeu de la mise en scène énonciative. Pour cela, ils doivent partager un certain nombre d'informations sur les éléments constitutifs de la situation de communication et des propos rapportés. Toute mise en scène, pour qu'elle permette la restitution des faits évoqués, doit être crédible et cette crédibilité dépend de l'accès à la réalité représentée. L'interprétation du sens des particules introductives du DR

repose sur le recours à un savoir implicite qui permet la restitution d'une partie de la tonalité du discours rapporté. De fait, plus forte est la connivence des interactants, plus l'emploi de particules d'amorce du DR est efficace. On peut ainsi supposer qu'il y a davantage d'occurrences de particules d'amorce du DR dans les situations de communication illustrant la 'proximité communicationnelle' puisque ces dernières se caractérisent par une série de paramètres renforçant la connivence. L'oral spontané va ainsi favoriser l'emploi des particules. L'oral spontané, en situation de face à face, constitue nécessairement un paramètre favorisant la proximité communicationnelle puisqu'il implique le partage du cadre spatiotemporel, l'interactivité, une relative connaissance de l'autre (à *minima*, les caractéristiques physiques). Comme le souligne Rosier (2008, 24) « le discours rapporté à l'oral s'insère dans un récit d'interactions, il implique l'interlocuteur ». Pour autant, on ne peut conclure que les particules n'apparaissent que dans les situations d'oral.

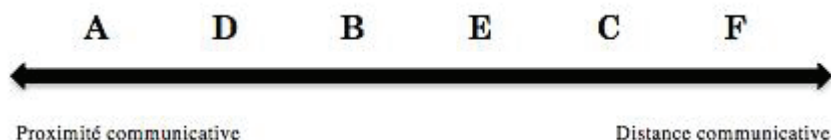
Dès lors, pour observer le fonctionnement des particules d'amorce du DR, on cherche à mettre en lumière la connivence des interactants, autrement dit à déterminer le degré de proximité communicationnelle. En l'occurrence, on peut reprendre les différents paramètres présentés par Koch / Oesterreicher (2001, 586). On suppose ainsi qu'on trouvera davantage de particules d'amorce du DR dans les situations de communication caractérisées par : une communication privée, l'intimité des interlocuteurs, une forte émotionnalité, un ancrage actionnel et situationnel, un ancrage référentiel dans la situation, la coprésence spatiotemporelle des interactants, le dialogue, la spontanéité, etc. A cela, on ajoute le cotexte puisque la connivence se renforce aussi au fur et à mesure du discours. Ceci appuie donc l'idée que les locuteurs doivent trouver un 'terrain commun', s'assurer d'un savoir partagé.

Dans une situation de communication illustrant la distance communicationnelle, il n'est pas exclu de voir émerger des procédés interprétatifs recourant à des informations implicites, comme c'est le cas des particules d'amorce du DR, si ces informations ont été antérieurement exprimées. La connivence, résultat de la proximité communicationnelle, renvoie à la notion de « mémoire discursive » laquelle, dans la définition proposée par Berrendonner dès 1983, n'est pas figée mais s'enrichit des éléments énoncés.

Cependant, l'absence de particules ne peut pas être interprétée comme étant nécessairement liée à la 'distance communicationnelle'. L'idée d'une particule zéro est alors à envisager. Nous pouvons supposer que dans le cas d'une très forte connivence entre les interactants, le guidage par particules ne serait pas utile puisque les informations implicites sont automatiquement restituables par l'interlocuteur. La très grande 'proximité communicationnelle' permettrait ainsi de faire l'économie de certains éléments.

3. Observation de données

Dans le but de confronter nos hypothèses, nous avons recueilli un corpus hétérogène de données orales et écrites représentant différents degrés de proximité entre les interactants. Les données orales sont empruntées au corpus MPF⁴ et regroupent trois types d'enregistrement : A) des interactions écologiques entre pairs B) des interviews dans lesquelles enquêteur et enquêté ont une certaine familiarité et une interactivité forte C) des interviews dans lesquelles enquêteur et enquêté ont une interactivité réduite. Concernant les données écrites, elles sont également constituées de trois types d'interaction : D) des interactions entre pairs sur des réseaux sociaux E) des interactions mettant en scène des personnes qui ne se connaissent pas mais partagent un centre d'intérêt commun sur des forums F) des interactions entre inconnus dans le contexte de romans. Si nous plaçons ces différentes interactions sur le continuum proximité/distance, nous obtenons le schéma suivant :



Ce schéma permet de mettre en évidence le caractère secondaire du médium et la non-correspondance absolue entre oral et proximité d'une part, et écrit et distance d'autre part.

Dans le but de quantifier les indices d'explicitation de la proximité communicationnelle et ainsi confronter le classement établi sur le continuum, nous avons mis en place une grille d'analyse. Cette dernière permet de faire ressortir les situations dans lesquelles ces indices sont les plus nombreux.

Ainsi, la grille est composée de deux 'catégories' d'éléments, ceux qui compen- sent la distance communicationnelle en renforçant le guidage de l'interactant et ceux dont la présence est guidante à condition d'une forte connivence dans une situation de proximité communicationnelle.

Dans la première catégorie, nous avons inclus les séquences introductives du type *il a dit, il m'a fait...* et la verbalisation d'informations supplémentaires sur le cadre du discours à restituer (*en criant, en murmurant...*). Outre ces éléments communs aux productions écrites et orales, nous avons également pris en compte les particularités induites par chaque type de médium : la ponctuation (guillemets, deux points, tirets) pour le graphique, l'imitation et/ou les contours intonatifs repérables ainsi que les gestes et/ou mimiques pour le phonique.

⁴ ANR-09-FRBR-037-01: Multicultural London English/Multicultural Paris French

Dans la seconde catégorie, nous avons inclus les particules d’amorce et les particules d’extension. Ces deux unités peuvent être considérées comme guidantes parce qu’elles donnent des informations qui mettent en jeu des implicites quant à la façon de restituer le discours cité. Autrement dit, elles donnent des indications sur la tonalité que le citant veut donner aux propos cités avec l’emploi de particules d’amorce et sur la suite d’une liste d’éléments avec l’emploi de particules d’extension.

Nous obtenons alors le tableau ci-dessous. Il illustre comment nous avons procédé pour le relevé des indices dans une enquête MPF (Emm2, Paris) relevant d’une situation de type B (cf 3.1).

Enquête	Informateurs	Occurrences	Description					
			Intr. (1)	Explic. (1)	Initiation (1)	Particule d'amorce (-1)	Particule d'extension (-1)	Total
Emm2	Mehdi	Eng: Et alors du coup euh vous aviez quoi des scénarios ou vous improvisiez ? M: Non on avait des scénarios, ils disaient <u>ouais</u> toi tu vas faire ci toi tu vas faire ça.	1	0	0	-1	-1	-1
		M: Peut-être après euh () après euh des gens d'autres cités ils vont dire ah tu as vu dans cette cité il y a un il y a un <u>boug'zer</u> et tout.	1	1	0	-1	-1	0
		M: Il me disait vas-y euh parce que en fait euh je sais pas on s'est embrouillé pour rien en fait. M: Après il m'a dit euh () ou- après euh il a dit <u>ouais</u> et tout t'inquiète on verra ça demain.	1	1	0	0	-1	1
		M: Après il m'a dit euh () ou- après euh il a dit <u>ouais</u> et tout t'inquiète on verra ça demain.	1	0	0	-1	-1	-1
		M: Et après la nuit euh il m'appelle il me dit non t'inquiète Ahm'di tu es mon pote et tout tu es commmon frère et tout nous c'est pour moi aussi j'ai fait des erreurs je t'ai tapé je t'ai insulté et tout.	1	0	0	-1	-1	-1
		M: Je recherche par exemple dès que () on parle avec euh quelqu'un je sais pas (). Il me dit <u>ouais</u> va regarder ci ouais mais ça euh.	1	0	0	-1	-1	-1
		M: Il nous a dit <u>ouais</u> il y a un terrain de cross euh () au circuit Carole.	1	0	0	-1	0	0

Situation de type 2 - moyenne des formes : 0,4

Nous avons analysé au total 255 occurrences de discours rapporté. Grâce à cette grille d’analyse, nous obtenons une moyenne des formes utilisées ainsi que le pourcentage de particules présentes dans chaque type de situation de communication :

	A	D	B	E	C	F
Cumul des éléments guidant (proximité < Distance)	0,4	0,4	1	1,9 (1-2,5)	0,6	2,5
Présence de particule	41%	60%	33%	6% (0%-33%)	65%	4%?

Plus le chiffre de la première ligne est élevé, plus les indices d’explicitation sont nombreux. Ces chiffres mettent en avant deux faits. Dans un premier temps, ils montrent que la présence de particules ne semble pas suivre la tendance générale puisque logiquement nous aurions dû avoir un pourcentage *decrescendo* en se rapprochant de ‘la distance communicationnelle’. Or, nous voyons que dans le cas de la

situation C (interviews dans lesquelles l'interactivité entre les locuteurs est réduite), la présence de particules est significative puisqu'on les retrouve dans 65% des occurrences de DR relevées.

Soulignons que cette grille ne prend pas en compte les particules zéro, elles sont donc comptabilisées comme des absences de particule. Or, leur absence peut donner lieu à deux interprétations : soit la connivence n'est pas suffisante pour que la valeur modalisatrice de la particule soit récupérable ; soit la connivence est si forte qu'il n'est même pas besoin d'introduire un élément pour guider la restitution. Ainsi, les chiffres peuvent être affinés.

Dans un deuxième temps, ces chiffres permettent d'établir que l'on trouve des particules dans toutes les situations caractérisées par une proximité communicationnelle suffisante, ce qui tend à montrer que la question du médium n'est pas centrale.

Conclusion

Bien que non exhaustive, cette étude a permis de mettre en avant la nécessité d'aborder le discours rapporté du point de vue du cadre interactionnel, au-delà d'une simple opposition oral/écrit. Un emploi pertinent des particules repose sur la connivence supposée entre les interactants, non sur le caractère graphique ou phonique des énoncés.

Les informations véhiculées par les particules ne sont comprises que lorsque les savoirs partagés sont suffisants. Ces dernières n'apparaissent donc que dans des situations illustrant une relative proximité communicationnelle.

Ce travail pourrait être prolongé d'une part en traitant davantage de données pour voir si la tendance observée peut être systématisée et d'autre part en se focalisant de manière plus précise sur le degré d'implicite véhiculé par chaque particule. Enfin, la question de la particule zéro reste à poser.

Université d'Orléans-LLL
Université Paris Ouest-MoDyCo

Emmanuelle GUERIN
Anaïs MORENO

Références citées

- Baudelle, Sylviane / Charles, Florence / Doquet-Lacoste, Claire / Jarry, Jean-Pierre, 2008. *Concours professeur des écoles*, Paris, Nathan Scolaire.
- Berrendonner, Alain, 1983. « Connecteurs pragmatiques et anaphore », *Cahiers de linguistique française* 5, 251-146.
- Blanche-Benveniste, Claire, 1983. « L'importance du français parlé pour la description du français tout court », *Recherches sur le français parlé* 5, 23-45.

- Blanche-Benveniste, Claire / Jeanjean, Colette, 1987. *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris, Didier.
- Boutet, Josiane, 2002. « I parlent pas comme nous » Pratiques langagières des élèves et pratiques scolaires », *VEI Enjeux* 130, 163-177.
- Gadet, Françoise / Guerin, Emmanuelle, 2012. « Des données pour étudier la variation : Petits gestes méthodologiques, gros effets », *Cahiers de Linguistique* 38/1, 41-66.
- Grevisse, Maurice 2005¹³. *Le bon usage : grammaire française*, André Gosse (ed.), Paris, Duculot.
- Guerin, Emmanuelle, 2008. « Le 'français standard' : une variété située ? », in : Durand, Jacques / Habert, Benoît / Laks, Bernard (ed.), *Actes du 1er congrès mondial de linguistique française (CMLF 08)*, Paris, Institut de Linguistique Française, 2303- 2312.
- Guerin, Emmanuelle, 2011. « La variation de la langue dans les manuels scolaires du cycle 3 et du collège », *Le français aujourd'hui* 173, 57-70.
- Gumperz, John Joseph, 1982. *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Halliday, M.A.K., 1994. « Language as social semantic », in : Maybin, Janet (ed.), *Language and Literacy in Social Practice*, Clevedon, Multilingual Matters, 23-43.
- Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf, 2001. « Langage oral et langage écrit », in : Holtus, Günter / Metzeltin, Michael / Schmitt, Christian (ed.), *Lexikon der romanistischen Linguistik*, 1-2, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 584-627.
- Laparra, Marceline / Margolinas, Claire, 2012. « Oralité, littératie et production des inégalités scolaires », *Le français aujourd'hui* 177, 55-64.
- Marnette, Sophie, 2002. « Aux frontières du discours rapporté », *Revue Romane* 37/1, 3-30.
- Pellat, Jean-Christophe / Riegel, Martin, 2012. « La Grammaire méthodique du français : élaboration d'une grammaire linguistique globale », *Langue française* 176, 11-26.
- Rabatel, Alain, 2004. « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages* 156, 3-17.
- Rodriguez Somolinos, Amalia, 2011. « Les marqueurs du discours – approches contrastives », *Langages* 184, 3-12.
- Rosier, Laurence, 2008. *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys.
- Vion, Robert, 2005. « Séquentialité, interactivité et instabilité énonciative », *Cahiers de praxématique* 45, 25-50.
- Wachs, Sandrine, 2005. « Passer les frontières des registres en français : un pas à l'école », *Synergies France* 4, 169-177. <<http://gerflint.fr/Base/France4/sandrine.pdf>>.
- Waquet, François, 2003. *Parler comme un livre*, Paris, Albin-Michel.